

Arguments contre la captivité des dauphins

Les arguments contre la captivité des cétacés sont aujourd’hui tellement accablants, qu’aucune raison que ce soit ne peut encore justifier que l’on enferme ces animaux sauvages épris d’espaces infinis.

Le dauphin et l’orque sont des animaux particulièrement bien adaptés à leur milieu, qui est le vaste océan. **Ils ne sont pas adaptés à la captivité.**



Capturé violemment, extrait de force de son environnement familial, social et naturel, transporté à des milliers de kilomètres de chez lui, condamné à vie à tourner dans une petite cellule en béton sans profondeur, le dauphin ne peut que subir les interactions forcées que l’homme lui impose.

Voilà sur quoi repose le plaisir égoïste de celui qui veut approcher des dauphins en captivité.

Les besoins naturels d’un cétacé

En liberté, les cétacés sont toujours en mouvement, même durant leurs phases de repos. Un dauphin comme le *Tursiops truncatus* fréquente une zone d’habitat d’environ 300 km et peut parcourir plus de 1’000 km en 20 jours.

Les orques plongent à plus de 60 m et parcourent jusqu’à 160 km par jour.

Les cétacés passent moins de 10 à 20 % de leur temps à la surface.

Par conséquent, ils vivent dans un monde essentiellement acoustique et non visuel.

La journée, ils alternent les périodes d’activité et de repos et chassent activement la nuit. Leur vie naturelle consiste à chasser, sociabiliser et se reproduire.

Les cétacés sont des animaux d’intelligence supérieure, capables de se reconnaître dans un miroir (Reiss & Marino, 2001) et de se transmettre une culture propre (Whitehead & *al.*, 2004 et 2011 ; Rose & *al.*, 2009 ; Krützen & *al.*, 2005 ; Whitehead, 2011).

Des delphinariums mouroirs

Les bassins de détention, même grands, contraignent les cétacés à tourner indéfiniment en cercle et uniquement en surface.

Le rythme humain, activité le jour et repos la nuit, leur est imposé mais il n’est pas du tout naturel pour eux. Les activités exigées non plus.



Toute émission sonore leur est douloureuse, car elle réverbère sur les parois, alors que leur ouïe est 10 fois supérieure à celle de l’homme. Au bruit de la musique des spectacles s’ajoute celui, incessant, des pompes.

Animaux éminemment sociaux et grégaires, les delphinidés captifs sont contraints à vivre le restant de leur vie avec quelques individus dont ils n’ont pas choisi la compagnie et qui n’appartiennent pas à leur population d’origine.

Les cétacés de toute espèce souffrent en captivité, du fait de l’incompatibilité évidente entre les conditions de détention et leurs besoins physiologiques et biologiques vitaux (Rose & *al.*, 2009 ; Waples & Gales, 2002 ; Frohoff & Packard, 1995 ; Maas, 2000 ; Small & De Master, 1995).

Les dauphins captifs n’ont aucune possibilité d’exprimer des comportements naturels, ce qui leur génère des comportements symptomatiques du stress.

Malgré des soins vétérinaires optimums, les causes majeures de mortalité en captivité sont la pneumonie, résultant notamment de l'affaiblissement du système immunitaire par le stress, et les infections bactériennes (Rose & al., 2009). Avant cela, ils souffrent d'ulcères, de gastro-entérite, d'intoxication alimentaire, de cécité, d'obésité ou d'anorexie, d'eczéma, de névroses, d'anxiété, d'agressivité, de fatigue mentale, de dépression, etc.

Pour toutes ces raisons, le taux de reproduction des cétacés en captivité est très bas, par rapport au taux de reproduction à l'état sauvage. De nombreuses études scientifiques ont démontré l'échec significatif des tentatives de reproduction en delphinarium (Woodley & al. 1997, Duffield & Wells 1991, Small & De Master 1995), ce que confirme même l'Association européenne des zoos et aquariums (EAZA) : « *neonatal mortality is a major problem, rendering the total ex situ bottlenose dolphin population so far not being self-sustaining. In spite of thorough pathological investigations the problem has not been solved* » (EAZA, 2004).

Par conséquent, le maintien en activité d'un delphinarium rend nécessaire les captures de dauphins en milieu sauvage pour son approvisionnement, mais en infraction avec la Régulation EU CITES 338/97 sur l'importation de dauphins pour raison commerciale. La capture de dauphins sauvages a un impact négatif sur la survie des populations où le prélèvement se fait et contrevient à l'article 4 de la CITES, ce que confirme par ailleurs une note du *Cetacean Specialist Group* de l'UICN/SSC : « *Removal of live cetaceans from the wild, for captive display and/or research, is equivalent to incidental or deliberate killing, as the animals brought into captivity (or killed during capture operations) are no longer available to help maintain their populations. When unmanaged and undertaken without a rigorous program of research and monitoring, live-capture can become a serious threat to local cetacean populations* » (Reeves & al., 2009). De 1979 à 2008, en Europe, 285 dauphins ont ainsi été illégalement importés, contrevenant clairement de la sorte à la Régulation EU CITES 338/97.

Dans tous les delphinariums, les entraîneurs et certains visiteurs ont été une fois ou l'autre confrontés à des démonstrations d'agressivité, menacés, mordus ou frappés. On peut affirmer sans réserve qu'il existe un risque réel d'agression du cétacé captif envers l'homme, débouchant sur des blessures graves liées à des morsures ou à des chocs violents.

Delphinothérapie et nage avec des dauphins en captivité

Actuellement, rien qu'aux Etats-Unis, on estime qu'entre 80'000 et 100'000 personnes nagent chaque année avec des dauphins en captivité.



Le prix moyen de la séance est de CHF 100.- pour 40 minutes de baignade. Pour un supplément de prix, le client peut recevoir une K7 vidéo de sa rencontre. Les baigneurs sont autorisés dès l'âge de 10 ans. Généralement, ce sont grands les hôtels de luxe équipés de petits delphinariums qui offrent ce genre d'attraction.

Plus récemment, la prolifération des DAT (*Dolphin Assisted Therapy* ou thérapie assistée par des dauphins) en captivité, aux Etats-Unis, en Amérique latine, comme dans le reste du monde, devient réellement préoccupante. La « delphinothérapie » cherche à s'adresser aux personnes souffrant d'autisme, du syndrome de Down, de paralysie cérébrale, de cancers, de lésions du cerveau ou de la colonne vertébrale.

La problématique de la delphinothérapie et de la nage avec les dauphins est directement liée à celle de la captivité. **Au niveau éthique on peut se demander s'il est acceptable que l'homme se fasse du bien au moyen de la souffrance animale.**

De plus, des contacts physiques directs entre le public et les dauphins représentent un risque avéré d'accident ou de maladie pour les deux parties; raison pour laquelle ils sont interdits en Italie.

Il faut également relever qu'au niveau médical et thérapeutique, il n'a jamais été formellement prouvé que les cétacés (qui sont des animaux sauvages) soient plus efficaces que les chiens, les chats, les chevaux, ou autres animaux domestiques (et qui ont l'avantage de ne pas être perturbés par le contact de l'homme). On peut même aller plus loin en affirmant que les durables et positifs des contacts physiques avec dauphins pour raison thérapeutique (*Dolphin Assisted Therapy, DAT*) n'ont jamais été scientifiquement prouvés (Marino & , 2007 ; Brakes & Williamson, 2007). **A noter que dans bien des cas, l'aspect « dauphin » de programmes qui se veulent thérapeutiques permet d'abuser financièrement de familles en détresse.**

La situation dans la Communauté européenne en 2012

En 2012, 286 orques et dauphins issus de 6 espèces différentes sont détenus dans les 34 delphinariums que comptent 14 états membres de l'Union européenne. Deux états ont définitivement banni la détention de cétacés : la Chypre et la Grande Bretagne. Les autres états européens ne détiennent pas de cétacés.

Dans la communauté européenne, la détention de cétacés est soumise à la Directive EC 1999/22 sur la détention d'animaux sauvages en zoos et à la Régulation EU CITES 338/97.



Bien que très mal respectée, la Directive EC 1999/22 exige des delphinariums européens qu'ils se conforment à la régulation sur les zoos, ce qui implique qu'ils doivent, de part leurs activités, contribuer activement à la *conservation* des espèces des cétacés détenus, à la *recherche* scientifique sur ces espèces et à l'*éducation* du public.

Parmi les 14 pays européens concernés par la détention de cétacés, seule la Bulgarie s'est exclue de cette réglementation, ce qui permet ainsi à son delphinarium de présenter des spectacles de pur divertissement.

En Suisse

Bonne nouvelle pour tous les amoureux des dauphins, grâce à la Conseillère nationale Isabelle Chevalley et la SCS, le parc Connyland, dernier delphinarium de Suisse, a définitivement fermé ces portes. Cet arrêt a été pris suite à la décision du Parlement d'interdire l'importation de dauphins en Suisse en mai 2012. La dernière représentation des 3 dauphins restants au parc (Chicky – 27 ans, Angel – 8 ans et Secret – 2 ans) a eu lieu le 20 octobre 2013. Les dauphins seront ensuite transférés dans d'autres delphinariums en fin d'année 2013. Malheureusement, Angel n'a pas supporté le stress des préparatifs et est mort au début du mois de novembre. En ce qui concerne les deux autres dauphins, ils sont bien arrivés à leur nouveau domicile



dans les eaux de la lagune « Dolphin Cove » dans les Caraïbes.

Pour rappel, Le *Connyland*, bénéficiait du même laxisme que la Bulgarie puisqu'il échappait aux directives européennes. Les spectacles aquatiques qu'il présentait étaient de natures purement divertissantes, donc non éducatives, et se faisaient au mépris des besoins physiologiques et psychologiques vitaux de ses dauphins. Contrairement aux animaux de zoo, les dauphins du *Connyland* étaient montrés dans le cadre de spectacles où l'on exige d'eux des comportements anthropomorphiques qui n'ont rien de naturel (jeux de ballon, tractage d'objets flottant, sauts dans des cerceaux, propulsion d'entraîneurs, numéros de clowns,

mimiques, etc.) et, de surcroît, accompagnés de musiques assourdissantes. Ce type de spectacles en musique sans valeur éducative allaient à l'encontre des recommandations mêmes de la *European Association for Aquatic Mammals* (EAAM), organisation pourtant pro captivité : « *Sounds of mechanical origin are probably the most stressful for the animals, because of their regular repetitive nature* » EAAM (1995).

En tout, 9 dauphins de l'espèce *Tursiops truncatus* sont morts en 3 ans dans ce parc d'attraction de Lipperswil en Thurgovie, sans compter les nombreux autres dauphins morts depuis la création du delphinarium en 1983, ce qui représente un taux de mortalité exceptionnel et inadmissible.

En résumé

En liberté	En captivité
Vie sociale et familiale très structurée.	Solitude dans des bassins en béton beaucoup trop petits pour ces grands navigateurs.
Chez les dauphins, les femelles restent en famille tandis que les mâles adultes choisissent souvent un même compagnon mâle pour le reste de leur vie.	Très difficiles dans la vie sauvage sur le choix de leurs compagnons, les dauphins ne peuvent qu'accepter ceux qu'on leur impose en captivité. Cette cohabitation forcée les conduit souvent à l'agressivité, à la dépression ou à l'auto destruction.
Les orques vivent en famille toute leur vie.	Aux USA, la taille légale d'un bassin est de 7m30 x 7m30 et de 1m80 de profondeur.
La plupart des dauphins parcourent plusieurs dizaines de kilomètres par jour et peuvent plonger à 200-300 mètres.	Le dauphin ne peut plus ni plonger profondément, ni nager en ligne droite.
Ils ne passent que 10 à 20 % de leur temps à la surface.	Il est condamné à nager en rond et en surface pour le restant de sa vie.
Les petits cétacés utilisent leur sonar pour voir et les sifflements pour communiquer.	L'usage du sonar est douloureux, car l'écholocation résonne contre les parois en béton. Idem pour les sifflements.
L'eau de mer est naturelle, si ce n'est à certains endroits la pollution de l'eau (organochlorés).	L'eau est chlorée ou traitée chimiquement, ce qui peut provoquer allergies et cécité. Pour maintenir une qualité d'eau viable, on ajoute généralement : chlore (Cl ₂) comme bactéricide, acide chlorhydrique (HCl) pour réguler le pH, hypochlorite de sodium ou eau de Javel (NaClO), sulfate de cuivre (CuSO ₄) comme algicide, sulfate d'alumine (Al ₂ SO ₄) comme floculant et pour abaisser le pH, soude caustique (NaOH) pour augmenter le pH, sel, chlorure de sodium (NaCl).

Rythme de vie	
Naturel : périodes d'intense activité entrecoupées de nombreuses phases de repos et de sommeil.	Artificiel (celui de l'homme) :
Chassent souvent la nuit.	activités constantes au cours de la journée.
Activités	
Socialisation, jeux, chasse et reproduction.	Numéros de clown pour amuser le public, en échange de nourriture.
Nourriture	
Env. 15 kg par jour de poisson vivant.	Env. 5 kg par jour de poisson congelé.
Chimie/Médecine	
Aucune, si ce n'est à certains endroits la pollution de l'eau (organochlorés).	Vitamines tous les jours, calmants, antibiotiques, désinfectants (Terramycin en spray, par ex.).
Durée de vie	
Certains dauphins peuvent vivre jusqu'à 50 ans s'ils échappent aux prédateurs (hommes, requins et orques), à la pollution marine et aux filets de pêche.	En moyenne, les dauphins en général vivent 5 à 20 ans, pour les rescapés les plus chanceux.
Les orques peuvent vivre jusqu'à 90 ans, s'ils échappent aux hommes et à la pollution marine.	Mais environ 50 % des dauphins meurent dans leurs premiers mois de captivité. En moyenne, les orques en général vivent 5 à 15 ans, dans des souffrances psychologiques terribles car, plus que les autres petits cétacés, ils ont un besoin vital de leur structure familiale.
Causes de décès	
Vieillesse, maladies, capture, trafic maritime, filets de pêche et pollution.	Déficiences immunitaires et maladies psychosomatiques dues au stress et à la dépression.
La pollution de l'eau par les organochlorés (PCB, DDT) et les métaux lourds peut provoquer cancers, tumeurs, déficiences immunitaires et stérilité. La surmultiplication des filets de pêche sur toutes les mers du globe provoque des centaines de milliers de morts de petits cétacés chaque année.	Maladies courantes : arrêts cardiaques, pneumonies, gastro-entérites, intoxications alimentaires, infections bactériennes et parasitaires, stérilité, cécité, obésité, anorexie, eczéma, névroses, agressivité, peur, nervosité, fatigue mentale, etc. La cohabitation forcée et l'enfermement conduisent souvent les dauphins à l'agressivité, à la dépression ou à l'auto-destruction. Durant les captures pour les delphinariums (ou un peu plus tard lors du transport), 50 % des animaux capturés meurent de panique.